

**COMPOSITION DE LA COMMISSION D'EXAMEN DES VŒUX 2024 DE LA LICENCE
MENTION SCIENCES DE LA TERRE**

Le Président de l'Université Savoie Mont Blanc,

- Vu** le code de l'éducation, notamment ses articles L712-2 et D. 612-1-13,
Vu l'arrêté du 30 juillet 2018 (ESRS1820545A) relatif au diplôme national de licence,
Vu l'arrêté du 22 janvier 2014 (ESRS1331410A) fixant le cadre national des formations conduisant à la délivrance des diplômes nationaux de licence, licence professionnelle et de master,
Vu la proposition de Monsieur Richard Taillet, directeur de l'UFR Sciences et Montagne

ARRETE n°2024-226

Article 1 : Pour l'année universitaire 2024-2025, la composition de la commission d'examen des vœux pour l'admission des candidats en première année de **LICENCE**

Mention : SCIENCES DE LA TERRE

Parcours : parcours classique et parcours accès santé

est fixée comme suit :

Nom Prénom	Qualité (PR, MCF, autre)
➤ Monsieur David MARSAN	PR - USMB
➤ Monsieur Pierre SABATIER	MCF – USMB
➤ Monsieur Sébastien IBANEZ	MCF – USMB
➤ Madame Sandra CAMPOLIETI	Enseignante contractuelle - USMB

Article 2 : Publicité

Le présent arrêté sera affiché dans les locaux de la présidence de l'université, 27 rue Marcoz à Chambéry et dans les locaux de l'UFR Sciences et Montagne sur le site universitaire du Bourget du Lac.

Article 3 : Exécution

La directrice générale des services, le vice-président formation et le directeur de l'UFR Sciences et Montagne, sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Chambéry, le 26/03/2024

Pour le Président et par délégation
le Vice-président formation

Jean-François DREUILLE

Philippe Galez